

COUR D'APPEL D'ANGERS

INSCRIPTION D'UN MEDIATEUR (**personne morale**)

Liste des pièces à produire

- Copie d'une pièce d'identité ou de son passeport et, le cas échéant, de son titre de séjour ;
- un extrait k-bis ou une copie des statuts prévoyant, dans l'objet social, la mission d'exécution de la mesure de médiation ;
- Liste des personnes physiques assurant l'exécution des mesures de médiation et, pour chacune d'entre elles, les pièces énumérées ci-dessous :
 - Copie d'une pièce d'identité ou de son passeport et, le cas échéant, de son titre de séjour
 - un curriculum vitae
 - Copie des diplômes de médiateur obtenus ou des attestations de formation
 - Justificatifs des ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision suivis au cours des trois dernières années
- Souscription d'une assurance en responsabilité civile
- Bulletin n°2 du casier judiciaire

Les documents énumérés doivent impérativement être joints à la demande. Toute candidature non accompagnée de l'ensemble des documents demandés pourra ne pas être instruite.